

MOT DE LA DIRECTION

Après un printemps et un été difficile et incertain quant au financement de son fonctionnement et de ses projets, l'équipe du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire recommence en force cet automne avec six personnes (Étienne Bachand, Marie-Noëlle Juneau, Jonathan Pothier, Jean-Étienne Joubert et moi-même) au service des communautés riveraines. La totalité de nos demandes de financement a été accordée. La prochaine année sera riche en défis de toutes sortes. Nous avons également le plaisir d'accueillir Ariane Lelièvre-Mathieu, géographe, qui effectuera un stage de formation de trois mois avec nous grâce au soutien de Katimavik. Je tiens à remercier toute l'équipe, les administrateurs et les bénévoles pour leur soutien moral durant cette période nébuleuse. Votre confiance en la mission de la ZIP est revigorante et stimulante !

Toujours pas de moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent !

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a rejoint, avec le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, la Coalition Saint-Laurent pour dénoncer les impacts importants que pourraient avoir sur l'estuaire maritime du Saint-Laurent et sur la vie des communautés côtières l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe.

Justement il y a un an, ces organismes se félicitaient qu'un moratoire soit officialisé pour qu'aucune activité liée à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures ne soit permise dans l'estuaire. Il faut que les gouvernements de chaque province du golfe prennent leurs responsabilités en interdisant ce type d'activité dans un milieu aussi vulnérable et riche. Car si une province s'engage dans cette voie, ses choix auront indéniablement des impacts sur toutes les autres provinces du golfe. Quatre conférences de la Coalition Saint-Laurent auront lieu au Bas-Saint-Laurent. Veuillez consulter le tableau à la fin du bulletin pour plus de précisions. L'admission est gratuite.

PROJET TERMINÉ

MISE EN VALEUR ET RESTAURATION DE LA POINTE DE L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE MITIS

Une première étape dans la restauration et la mise en valeur de la plage à l'embouchure de la rivière Mitis s'est terminée le 31 août dernier. Ce projet a été financé en grande partie par le Programme Interactions communautaires et a été réalisé en collaboration avec les Amis des Jardins de Métis et la MRC de La Mitis.

En 2010-2011, il était important de rencontrer au préalable la communauté usagère du site (80 personnes ont été consultées lors de rencontres publiques dans la région) pour la sensibiliser à la fragilité de ce type de milieu et éviter certaines pratiques qui accélèrent l'érosion côtière, comme le piétinement de la végétation ou encore le passage de véhicules motorisés sur le site. L'aboutissement de ces quatre rencontres fut la création d'un comité de citoyens bénévoles désireux de s'impliquer pour protéger ce site remarquable.



Durant la deuxième année, le soutien du Comité de protection de l'embouchure de la rivière Mitis a permis d'obtenir l'admission au projet de l'ensemble des usagers du site.

L'importante médiatisation de l'activité de plantation d'élyme des sables (plus de 3000 plants), réalisée en juin dernier, en collaboration avec le Comité, ainsi qu'avec 70 enfants des écoles de Norjoli de Mont-Joli et des Cheminots-de-Saint-Rémi de Price, a également permis de rejoindre la majorité des usagers du site et d'officialiser dignement l'aménagement d'un panneau de sensibilisation et d'information sur le site.

L'avenir du site semble plus favorable même s'il reste encore beaucoup de défis à venir. L'adaptation aux caprices du climat et à une augmentation du niveau marin demeurent préoccupantes. La conciliation des usages et de meilleures pratiques éco-responsables sont également toujours d'actualité.



De nombreux projets d'aménagements sont prévus pour continuer la mise en valeur de l'embouchure de la rivière Mitis, dont des aménagements mobiliers, d'autres plantations et même la création d'un parc régional.

PROJETS EN COURS

AMÉNAGEMENT ET RESTAURATION DU LITTORAL AU BAS-SAINT-LAURENT : LES BONNES PRATIQUES EN MILIEU CÔTIER

Le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a obtenu un financement de plus de 110 000\$ par le Programme Interactions Communautaires afin de promouvoir les bonnes pratiques d'aménagement et de restauration du littoral ainsi que pour réaliser des travaux de restauration de deux plages du Bas-Saint-Laurent endommagées lors de la tempête du 6 décembre 2010. L'objectif est de produire un guide pratico-pratique, pour les résidents côtiers afin qu'ils puissent aménager le littoral en conservant sa forte valeur écologique et esthétique.

La tempête de décembre dernier a démontré que l'ensemble des côtes du Bas-Saint-Laurent sont très sensibles à l'érosion et à la submersion côtière. Contre vents et marées, les terrains qui avaient préservé leur plage dans leur état naturel ont subi très peu de dégâts. Malgré ce constat plusieurs résidents côtiers ont opté pour des techniques de protection rigide (enrochement, mur, etc.) qui entraînent l'abaissement et voir même la disparition des plages. Si l'érosion représente une menace à court terme pour les constructions humaines, l'installation d'ouvrages de protection rigide à grande échelle représente une détérioration du littoral à long terme, notamment pour les plages qui sont un terreau

fertile pour une flore diversifiée et attirant de surcroît une foule d'oiseaux aquatiques.



Plage de Saint-Flavie qui sera restaurée en 2012

Le guide des bonnes pratiques d'aménagements et de restauration permettra aux résidents côtiers d'avoir en main une boîte à outils de solutions alternatives aux techniques rigides. Les techniques douces d'aménagement du littoral, telles la revégétalisation et la recharge en sable seront présentées, de même qu'une liste des plantes indigènes les mieux adaptées au milieu côtier.

Fort de l'expérience acquise lors de la restauration du site à l'embouchure de la rivière Mitis, les futurs travaux se réaliseront sur les territoires des municipalités de Rivière-Ouelle et de Sainte-Flavie qui sont partenaires dans le projet. Le comité ZIP désire démontrer que les techniques douces sont efficaces autant pour la conservation des milieux naturels que pour la stabilisation des berges.



Avec les changements climatiques, l'évolution naturelle de la côte s'accélère ainsi que ces impacts sur les communautés côtières. Il est important de réfléchir

à des solutions adéquates et durables face aux risques côtiers afin d'assurer un avenir viable pour les habitats côtiers et les communautés côtières.

PROTECTION ET CONSERVATION DE LA ZICO DE RIMOUSKI

Pour un deuxième été consécutif, Jean-Étienne Joubert, naturaliste et ornithologue au Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, a animé des causeries en plein air sur la protection des habitats littoraux de la baie de Rimouski. La réalisation de ces treize causeries a été rendue possible grâce à la participation financière de la fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE) dans le projet de protection et de mise en valeur du marais de Pointe-au-Père.



Ce projet, qui s'insère dans un plus vaste cadre de mise en valeur s'étendant à toute la baie de Rimouski, sera présenté lors de soirées d'information publiques en septembre.

La nouvelle Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de Rimouski était la thématique principale de ces causeries estivales. Près d'une centaine de personnes a été sensibilisée notamment, à la fragilité des héronnières et à la diminution des espèces d'oiseaux de rivage dans la baie, en plus de recevoir gratuitement des sacs en coton, des livrets et des affiches à contenu éducatif.

La baie de Rimouski par ses habitats côtiers diversifiés (îles, marais salés, forêt riveraine humide, herbier de zostère marine, etc.) s'est vue désignée en 2011 un statut ZICO. Cette désignation lui confère une importance internationale dans le domaine de la conservation des oiseaux. Un plan de conservation est d'ailleurs en cours d'élaboration en partenariat avec Nature Québec qui gère l'ensemble des ZICO du Québec.

L'ARRIMAGE DU COMITÉ ZIP ET DE L'OBKIR POUR LA GESTION DE LA ZONE CÔTIÈRE DE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP



Grâce au soutien financier du MDDEP, le projet évolue lentement mais sûrement. Deux rencontres ont eu lieu à l'hiver 2011 qui ont permis à la communauté de donner leurs préoccupations pour ce territoire côtier qui s'étend sur 11 municipalités du territoire de l'OBKIR. Dix enjeux ont résulté de ces rencontres, dont la conservation des milieux naturels, la qualité de l'eau, les risques côtiers, ou encore la mise en valeur du territoire côtier. Deux groupes de travail se sont aussi formés. L'un sur l'adaptation des communautés côtières face aux risques côtiers, dont les préoccupations se sont portées entre autres sur la sécurité des populations côtières, l'éducation, les différentes réglementations et la concertation entre les acteurs. Le second s'est intéressé à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel du territoire.

L'équipe s'affaire actuellement à la rédaction du portrait du territoire côtier, du diagnostic et des actions à mettre de l'avant qui seront intégrés dans le Plan Directeur de l'Eau (PDE) de l'OBKIR. Déjà, le milieu nous a proposé un certain nombre d'actions pour la zone côtière qui seront étudiées dans les mois à venir.

D'autres rencontres publiques sont prévues cet automne sur les territoires du Kamouraska et de Rivière-du-Loup. L'OBKIR présentera à la population, le Portrait Directeur de l'Eau (PDE) du territoire incluant la zone côtière. L'équipe de la ZIP sera présente pour la zone côtière.

Cette initiative unique sera également présentée à l'ensemble des Organismes de Bassins Versants du Québec lors de leur prochaine rencontre du 6 au 8 octobre 2011 au Mont Tremblant.

ÉVÉNEMENTS À VENIR ET À SOULIGNER

CONFÉRENCES DE LA COALITION SAINT-LAURENT

- Samedi 17 septembre à la microbrasserie La Captive d'Amqui à partir de 20h;
- Mardi 20 septembre au Cégep de Matane (salle Lucien-Bellemare) de 19 h à 21 h;
- Mercredi 21 septembre à l'Hôtel de Ville de Rimouski (salle du conseil), de 19 h à 21 h;
- Jeudi 22 septembre à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup (salle 1) de 19 h à 21 h.

SOIRÉES D'INFORMATION PUBLIQUES : MISE EN VALEUR DE LA ZICO DE RIMOUSKI

- Mardi 20 septembre au centre communautaire Sacré-Cœur de Rimouski de 19h à 20h30;
- Jeudi 22 septembre au centre communautaire de Pointe-au-Père de 19h à 20h30

PRÉSENTATION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE L'OBAKIR

- Mardi 25 octobre à Saint-Pascal
- Jeudi 27 octobre à La Pocatière;
- Jeudi 3 novembre à Rivière-du-Loup

Pour informations ou commentaires :
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
88 rue Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec), G5L 4B5
Tél. (418) 722-8833, Téléc. (418) 722-8831
Courriel : zipse@globetrotter.net
Site Internet : www.zipsud.org